# PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES SOURCES MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **6**<sup>e</sup> jour du mois de **mai** de l'an **2019**, à **19 h**, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à Saint-Camille, à laquelle sont présents :

**Présences :** M. Philippe Pagé, maire

M. Pierre Bellerose, conseiller
M. Denis St-Onge, conseiller
Mme France Thibault, conseillère
Mme Lucie Cormier, conseillère

Mme Anne-Marie Merrien, conseillère

M. Clément Frappier, conseiller

## 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

### 2019-05-108 1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lucie Cormier Appuyé par Anne-Marie Merrien Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le point 7.1 soit modifié par « Appel d'offres concernant l'achat et le transport de matériaux granulaires et le rechargement du rang 6 ».

**QUE** l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- **1.1.** Adoption de l'ordre du jour
- **1.2.** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019

#### 2. INVITÉ (S)

**2.1.** Organisme invité

### 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

### 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- **4.1.** Adoption des comptes à payer Avril 2019
- **4.2.** Journal de facturation Avril 2019
- **4.3.** Bourse de persévérance scolaire Appel à la candidature
- **4.4.** Fermeture du bureau municipal durant la période estivale
- **4.5.** Procédure portant sur la réception et l'examen de plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution des contrats
- **4.6.** Affichage d'un poste d'emploi d'été Canada Aide secrétaire
- **4.7.** Portail municipal Somum Solutions
- **4.8.** Adhésion Carrefour action municipale et famille 2019 2020
- **4.9.** Adhésion COPERNIC 2019 2020

## 5. LÉGISLATION

- **5.1.** Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-04 relatif à la gestion contractuelle
- **5.2.** Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-05 relatif à la gestion des matières résiduelles

#### 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 7. TRANSPORT ET VOIRIE

- **7.1.** Appel d'offres concernant l'achat et le transport de matériaux granulaires et le rechargement du rang 6
- **7.2.** Octroi du contrat pour le rechargement du chemin Miquelon et du rang 1
- **7.3.** TECQ Modification de la programmation

#### 8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

**8.1.** Autorisation de payer la facture de CIMA+ pour l'étude de faisabilité du réseau d'égout et d'aqueduc

#### 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- **9.1.** Liste des permis émis Avril 2019
- **9.2.** Dérogation mineure 80, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rang
- **9.3.** Dérogation mineure Lot #57, rue Durand
- **9.4.** Embauche de Frédérick Bernier à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement
- **9.5.** Offre de services Consultants GTE Accompagnement nouvel inspecteur en bâtiment et environnement
- **9.6.** Entretien paysager Renouvellement de contrat
- **9.7.** FDT local Demande de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille
- **9.8.** Vivre en Ville Offre de services pour une étude d'optimisation de l'urbanisation afin de réduire à la source l'émission des GES sur le territoire de Saint-Camille
- **9.9.** Offre de services Techni-Consultants Accompagnement projet d'assainissement des eaux usées

## 10. LOISIRS ET CULTURE

- **10.1.** RAVIR Semaine de la culture Demande de subvention
- **10.2.** RAVIR Demande d'aide pour l'évènement « Conférence et discussion avec Marc Séguin »
- **10.3.** Tournoi de golf du maire d'Asbestos
- **10.4.** Table de concertation des aînés des Sources Calendrier des activités et services offerts
- 10.5. Bonification de l'entente de développement culturel (EDC)
- **10.6.** Rapport reddition de comptes 2018 Entente de développement culturel
- **10.7.** Journée nationale des Patriotes Drapeau au bureau municipal
- **10.8.** Corporation de développement Gala Thérèse Larrivée-Bellerose
- **10.9.** Demande d'appui financier Championnat canadien en judo Mélodie St-Onge
- 10.10. Cotisation 2019 Réseau québécois de villes et villages en santé
- 10.11. Demande d'appui financier Le Centre Équestre Équilibre
- **10.12.** Subvention Fête nationale
- 10.13. Colloque annuel du réseau Les Arts et la Ville
- 10.14. Subvention Babillard 2019

# 11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

### 12. CORRESPONDANCE

- **12.1.** Copie de la correspondance
- 13. VARIA
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

## 2019-05-109 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

Il est proposé par France Thibault Appuyé par Clément Frappier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

## **ADOPTÉE**

## 2 INVITÉ (S)

#### 2.1 Organisme invité

L'organisme de participation des parents (OPP), représenté par Mme Marie-Hélène Pelletier, le comité d'établissement, représenté par Mme Karen-Ann Page, ainsi que le directeur de l'école Christ-Roi, M. Frédérick Audet, sont présents afin de présenter leurs rôles et mandats à l'école primaire de notre Municipalité.

L'OPP chapeaute le bénévolat des parents, organise des levées de fonds, des activités thématiques pour les élèves et s'occupent du déjeuner de la rentrée et de l'activité de fin d'année.

Le conseil d'établissement quant à lui est formé de professeurs, du personnel de soutien, de parents et d'un représentant de la communauté. Il adopte des budgets, acceptent les activités, revoit le projet éducatif de l'école en analysant les grandes orientations que l'école veut prendre tant au niveau des enjeux que des bons coups. C'est un comité à l'image de Saint-Camille, soit un comité où il y a beaucoup de respect.

L'école de Saint-Camille permet aux élèves de vivre une diversité culturelle beaucoup plus grande que les autres écoles. Le projet du parc école suit son cours mais il manque de financement. Le directeur souhaite impliquer davantage les parents dans la vision de l'école. L'école aimerait développer une offre de services avec les organismes afin d'avoir des activités sur l'heure du dîner et à la fin des classes. Plus l'école est occupée, plus elle est appréciée des élèves et plus elle favorise la réussite. Il y a également un besoin important pour l'arrimage des locaux.

# 3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- M. François Bélisle mentionne que le rang 2 est vraiment abimé.
- M. Alexandre Laroche demande que la niveleuse passe plus souvent.

## 4 <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT</u>

# 2019-05-110 4.1 <u>Adoption des comptes à payer – Avril 2019</u>

Il est proposé par Denis St-Onge Appuyé par France Thibault Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes datés du 23 mars au 26 avril 2019, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de cent treize mille deux cent dix-huit dollars et trente-quatre cents (113 218,34 \$).

#### **ADOPTÉE**

## 4.2 <u>Journal de facturation – Avril 2019</u>

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

## 2019-05-111 4.3 Bourse de persévérance scolaire – Appel à la candidature

Il est proposé par Lucie Cormier Appuyé par Anne-Marie Merrien Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité offre une bourse d'étude au montant de deux cent cinquante dollars (250 \$) à un jeune finissant remplissant les conditions suivantes :

- Avoir fait ses études sans interruption volontaire de plus de 24 mois maximum, et ce, dans le respect des normes du Ministère de l'éducation;
- Être âgé de 25 ans et moins;
- Obtenir son diplôme d'études secondaires (DES) ou son diplôme d'études professionnelles (DEP) ou son attestation de spécialisations professionnelles (ASP) du Ministère de l'éducation;
- Être citoyen et avoir son adresse principale de résidence lors de la fin des études sur le territoire de la Municipalité du canton de Saint-Camille;
- Les étudiants désirant se prévaloir de cette bourse devront apporter une copie de leur diplôme au bureau municipal avant le 30 septembre 2019, le tirage au sort ayant lieu au conseil d'octobre.

**QUE** la Municipalité publie, dans le journal local Le Babillard ainsi que sur les réseaux sociaux, une note afin d'annoncer le tirage de cette bourse.

#### **ADOPTÉE**

# 2019-05-112 4.4 <u>Fermeture du bureau durant la période estivale</u>

Il est proposé par Pierre Bellerose Appuyé par Denis St-Onge Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le bureau municipal soit fermé tous les vendredis du 16 juin au 31 août 2019 inclusivement.

**QUE** le bureau municipal soit fermé le mardi 25 juin 2019 à la suite de la Fête nationale qui se tiendra le lundi 24 juin 2019.

# 2019-05-113 4.5 <u>Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution des contrats</u>

**CONSIDÉRANT** le projet de loi 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics (L.Q. 2017, c.27) sanctionné le 1<sup>er</sup> décembre 2017;

**CONSIDÉRANT QU**'à la suite de cette sanction et conformément à l'article 938.1.2.1 du *Code municipal du Québec* (CM), la Municipalité du canton de Saint-Camille doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat à la suite d'un appel d'offres public ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal d'un appel d'offres public;

Il est proposé par Clément Frappier Appuyé par France Thibault Et unanimement résolu par les conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille adopte la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat.

### **ADOPTÉE**

## 2019-05-114 4.6 Affichage de poste d'emploi d'été Canada – Aide secrétaire

Il est proposé par Pierre Bellerose Appuyé par Anne-Marie Merrien Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à publier une offre d'emploi étudiant pour un poste d'aide secrétaire pour la période estivale 2019.

### ADOPTÉE

# 2019-05-115 4.7 <u>Portail municipal – Somum Solutions</u>

**CONDIRÉRANT QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille doit se prévaloir de moyens de communication avec les citoyens en cas de mesures d'urgences;

**CONSIDÉRANT QU**'une proportion de la Municipalité est saisonnière ou qu'elle ne possède pas de téléphone fixe;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire permettre aux citoyens d'avoir davantage d'informations sur les dossiers municipaux;

Il est proposé par Denis St-Onge Appuyé par Pierre Bellerose Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille fasse l'acquisition d'un portail citoyen à l'entreprise Somum Solutions, au coût de deux mille deux cent quatrevingt-dix dollars (2 290 \$), taxes en sus, pour une période de cinq ans.

## 2019-05-116 4.8 Adhésion Carrefour action municipale et famille 2019 - 2020

Il est proposé par Lucie Cormier Appuyé par Clément Frappier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle son adhésion au Carrefour action municipale et famille pour un montant de soixante-dix-sept dollars (77 \$), taxes en sus, pour l'année 2019 – 2020.

### **ADOPTÉE**

## 2019-05-117 4.9 <u>Adhésion COPERNIC 2019 – 2020</u>

Il est proposé par Pierre Bellerose Appuyé par Anne-Marie Merrien Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille adhère à COPERNIC pour un montant de cinquante dollars (50 \$), pour la période 2019 - 2020.

#### **ADOPTÉE**

### 5 <u>LÉGISLATION</u>

# 2019-05-118 5.1 <u>Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-04 relatif à la gestion contractuelle</u>

**AVIS DE MOTION** est par la présente donné par le conseiller Clément Frappier qu'à une séance subséquente le règlement 2019-04 relatif à la gestion contractuelle sera adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le conseiller Clément Frappier dépose le projet de règlement 2019-04 relatif à la gestion contractuelle.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'ouverture.

# 2019-05-119 5.2 <u>Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2019-05 relatif à la gestion des matières résiduelles</u>

**AVIS DE MOTION** est par la présente donné par le conseiller Clément Frappier qu'à une séance subséquente le règlement 2019-05 relatif à la gestion des matières résiduelles sera adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le conseiller Clément Frappier dépose le projet de règlement 2019-05 relatif à la gestion des matières résiduelles.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'ouverture.

## 6 <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET</u>

## 7 TRANSPORT ET VOIRIE

# 2019-05-120 7.1 <u>Appel d'offres concernant l'achat et le transport de matériaux</u> granulaires et le rechargement du rang 6

**ATTENDU QUE** le 12 avril 2019, la Municipalité a procédé à une demande de soumission faite par voie d'invitation écrite auprès de différents fournisseurs pour l'achat et le transport de matériaux granulaires et pour les travaux de rechargement du rang 6;

**ATTENDU QUE** le 29 avril 2019, la Municipalité a procédé à l'ouverture publique de la seule soumission reçue dans le cadre de cet appel d'offres;

**ATTENDU QUE** à la suite de l'ouverture de la soumission et considérant l'envergure du mandat, la Municipalité a constaté que le coût d'éventuels travaux de rechargement et d'acquisition des matériaux nécessaires à leur réalisation dépassera vraisemblablement la somme de cent un mille cent dollars (101 100 \$);

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 935 du *Code municipal du Québec,* la Municipalité ne peut pas adjuger un contrat qui comporte une dépense de plus de cent un mille cent dollars (101 100 \$) sans procéder par appel d'offres public;

Il est proposé par Pierre Bellerose Appuyé par Anne-Marie Merrien Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité mette fin au processus d'appel d'offres sur invitation pour l'achat et le transport de matériaux granulaires et pour les travaux de rechargement du rang 6.

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à procéder à une demande de soumissions publiques sur le SEAO pour l'achat et le transport de matériaux granulaires et pour les travaux de chargement du rang 6.

# ADOPTÉE

# 2019-05-121 7.2 Octroi du contrat pour le rechargement du chemin Miquelon et du rang 1

**CONSIDÉRANT QUE** le 12 avril 2019, la Municipalité a procédé à une demande de soumissions faite par voie d'invitation écrite auprès de différents fournisseurs pour l'achat et le transport de matériaux granulaires et pour les travaux de rechargement du chemin Miquelon et du rang 1;

**CONSIDÉRANT QUE** le 29 avril 2019, la Municipalité a procédé à l'ouverture publique de cet appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QU**'un prix à la tonne métrique pour le rechargement ainsi qu'un prix pour le nivelage et le compactage ont été demandés;

Il est proposé par Pierre Bellerose Appuyé par Anne-Marie Merrien Et résolu à l'unanimité des conseillers présents **QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille octroie le contrat à l'entreprise 9197-2596 Québec inc. pour un montant de vingt-deux dollars et vingt-et-un cents (22,21 \$), taxes incluses, par tonne métrique pour le rechargement et un montant de trois mille cent soixante-treize dollars et trente-et-un cents (3 173,31 \$), taxes incluses, pour le nivelage et compactage.

## ADOPTÉE

## 2019-05-122 7.3 <u>TECQ – Modification de la programmation</u>

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par Lucie Cormier Appuyé par Denis St-Onge Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

**QUE** la Municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

**QUE** la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux révisés et tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

**QUE** la Municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

**QUE** la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**QUE** la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

# 8 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

# 2019-05-123 8.1 <u>Autorisation de payer la facture de CIMA+ pour l'étude de faisabilité du réseau d'égout et d'aqueduc</u>

Il est proposé par Clément Frappier Appuyé par Lucie Cormier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture de CIMA+ au montant de huit mille trois cents dollars (8 300 \$), taxes en sus, pour les honoraires professionnels d'ingénierie pour l'étude de faisabilité du réseau d'égout et d'aqueduc.

**QUE** les sommes reliées à cette facture soient prises à même les surplus accumulés non affectés.

#### ADOPTÉE

# 9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

## 9.1 <u>Liste des permis émis – avril 2019</u>

La directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des permis émis au mois d'avril 2019.

# 2019-05-124 9.2 <u>Dérogation mineure – 80, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rang</u>

**CONSIDÉRANT QUE** la demande consiste à permettre l'ajout d'un garage attaché à la résidence;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande consiste à ce que ce garage ait une hauteur de 20 pieds;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la grille des spécifications pour la zone Rub22, présente à l'annexe 3 du règlement de zonage, la hauteur maximale des bâtiments complémentaires correspond à celle du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE la résidence a une hauteur de 17 pieds;

**CONSIDÉRANT QUE** la dérogation mineure est donc de 3 pieds supérieurs à la hauteur du bâtiment principal;

**CONSIDÉRANT QUE** la dérogation mineure ne créerait aucun préjudice aux propriétés voisines;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du Comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Clément Frappier Appuyé par Denis St-Onge Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le conseil accepte la demande de dérogation mineure du propriétaire de l'immeuble situé au 80, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rang.

# 2019-05-125 9.3 <u>Dérogation mineure – Lot #57, rue Durand</u>

**CONSIDÉRANT QUE** la demande consiste à permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée (non agricole) sur un lot dont la superficie ne respecte pas le minimum requis;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement de lotissement exige une superficie minimale de 4 acres (16 187,4 m²);

CONSIDÉRANT QUE le lot actuel a une superficie de 3,7 acres (15 077,8 m²);

**CONSIDÉRANT QUE** la dérogation mineure est de 0,3 acre (1 109,6 m²);

**CONSIDÉRANT QUE** la dérogation mineure ne créerait aucun préjudice aux propriétés voisines;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du Comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Clément Frappier Appuyé par Pierre Bellerose Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le conseil accepte la demande de dérogation mineure du propriétaire de l'immeuble situé au lot #57 de la rue Durand.

# **ADOPTÉE**

# 2019-05-126 9.4 <u>Embauche de Frédérick Bernier à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement</u>

**CONSIDÉRANT QUE** le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement est présentement vacant;

**CONSIDÉRANT** l'affichage du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

**CONSIDÉRANT QU'**un appel de candidatures et des entrevues ont eu lieu;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien Appuyé par Clément Frappier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** M. Frédérick Bernier soit engagé comme inspecteur en bâtiment et environnement selon le contrat de travail qui sera signé le 8 mai 2019 avec la Municipalité du canton de Saint-Camille.

**QUE** M. Bernier soit soumis à une période de probation se terminant le 31 décembre 2019.

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer le contrat de travail de M. Bernier.

# 2019-05-127 9.5 Offre de services Consultants GTE – Accompagnement nouvel inspecteur en bâtiment et environnement

**CONSIDÉRANT QUE** le nouvel inspecteur entrera en poste le 8 mai 2019 et qu'une formation sera nécessaire;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services reçue de Consultant GTE pour offrir la formation;

**CONSIDÉRANT QUE** Frédérick Bernier travaillera une journée à Saint-Camille et deux journées à Ham-Sud comme inspecteur en bâtiment et environnement;

Il est proposé par Pierre Bellerose Appuyé par Lucie Cormier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte l'offre de services de Consultants GTE pour accompagner M. Bernier dans ses nouvelles fonctions au montant de mille sept cents dollars (1 700 \$), taxes en sus.

**QUE** le montant de mille sept cents dollars (1 700 \$), taxes en sus, soit partagé au prorata du nombre de jours qu'il travaille dans chacune des municipalités à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement, soit 1/3 pour la Municipalité du canton de Saint-Camille et 2/3 pour la Municipalité d'Ham-Sud.

#### **ADOPTÉE**

# 2019-05-128 9.6 <u>Entretien paysager – Renouvellement de contrat</u>

Il est proposé par Pierre Bellerose Appuyé par Lucie Cormier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle le contrat de travail d'Annie Couture à titre de responsable de l'entretien paysager pour la saison 2019.

#### **ADOPTÉE**

# 2019-05-129 9.7 <u>FDT local – Demande de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille</u>

**CONSIDÉRANT QUE** le projet vise à susciter la création et la consolidation de petites et moyennes entreprises responsables qui contribueront, en cohérence avec les entreprises existantes de la Municipalité du canton de Saint-Camille, à répondre aux divers besoins du milieu et à développer de nouveaux emplois;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet favorise la consolidation des organismes à but non lucratif du milieu afin d'assurer la pérennité de leur mission;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet favorise le développement d'une culture d'achat local et d'achats de produits locaux chez les citoyens dans la perspective d'une plus grande autonomie et d'un soutien aux producteurs et artisans locaux;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien Appuyé par Lucie Cormier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents **QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte favorablement la demande de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille au montant de quinze mille dollars (15 000 \$) dans le cadre du Fonds de développement des territoires — enveloppe locale.

#### **ADOPTÉE**

## 2019-05-130

9.8 <u>Vivre en Ville – Offre de services pour une étude d'optimisation de l'urbanisation afin de réduire à la source l'émission des GES sur le territoire de Saint-Camille</u>

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a été acceptée au programme Climat Municipalité – Phase 2 du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite être accompagnée par des professionnels afin de réaliser le mandat;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien Appuyé par Clément Frappier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte l'offre de services de Vivre en Ville pour un montant de quarante mille dollars (40 000 \$), taxes incluses, pour produire l'étude d'optimisation de l'urbanisation afin de réduire à la source l'émission des GES sur le territoire de Saint-Camille.

## **ADOPTÉE**

#### 2019-05-131

# 9.9 Offre de services Techni-Consultants – Accompagnement projet d'assainissement des eaux usées

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille désire poursuivre ses démarches pour un projet d'assainissement des eaux usées;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite être accompagnée par des professionnels afin de réaliser le mandat;

Il est proposé par Clément Frappier Appuyé par Lucie Cormier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte l'offre de services de Techni-Consultants pour l'accompagnement du projet d'assainissement des eaux usées au montant de six mille neuf cents dollars (6 900 \$), taxes en sus.

**QUE** ce montant soit pris dans le fonds de développement de la Municipalité.

## 10 LOISIRS ET CULTURE

## 2019-05-132 10.1 RAVIR – Semaine de la culture – Demande de subvention

Il est proposé par Lucie Cormier Appuyé par Pierre Bellerose Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille donne une subvention au montant de deux cent cinquante dollars (250 \$) à l'organisme RAVIR pour la semaine de la culture qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2019.

### **ADOPTÉE**

# 2019-05-133 10.2 RAVIR – Demande d'aide pour l'événement « Conférence et discussion avec Marc Séguin »

Il est proposé par Clément Frappier Appuyé par Pierre Bellerose Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille donne deux cents dollars (200 \$) pour l'événement « Conférence et discussion avec Marc Séguin » à l'organisme RAVIR.

### **ADOPTÉE**

## 2019-05-134 10.3 Tournoi de golf du maire d'Asbestos

Il est proposé par Pierre Bellerose Appuyé par Clément Frappier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille ne participe pas à cette édition 2019 du tournoi de golf du maire de la Ville d'Asbestos.

#### **ADOPTÉE**

# 2019-05-135 10.4 <u>Table de concertation des aînés des Sources – Calendrier des activités et services offerts</u>

Il est proposé par Lucie Cormier Appuyé par Pierre Bellerose Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille participe à cette édition du calendrier 2020 du répertoire des activités et services offerts aux personnes aînées de la MRC des Sources pour un montant de cent vingt-cinq dollars (125 \$).

# **ADOPTÉE**

## 2019-05-136 10.5 <u>Bonification de l'entente de développement culturel (EDC)</u>

**CONSIDÉRANT** la bonification de l'Entente de développement culturel avec le Ministère de la culture et des communications pour un montant de quinze mille cinq cents dollars (15 500 \$);

Il est proposé par Anne-Marie Merrien Appuyé par France Thibault Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille confirme son intérêt à bonifier l'Entente de développement culturel au montant de quinze mille cinq cents dollars (15 500 \$), tout comme le Ministère de la culture et des communications.

#### **ADOPTÉE**

### 10.6 Rapport reddition de comptes 2018 – Entente de développement culturel

La directrice générale et secrétaire-trésorière a remis le rapport final, à l'ensemble des conseillers, de la reddition de comptes 2018 de l'entente de développement culturel du P'tit Bonheur et de l'école primaire Christ-Roi.

## 2019-05-137 10.7 <u>Journée nationale des Patriotes – Drapeau au bureau municipal</u>

Il est proposé par Lucie Cormier Appuyé par Clément Frappier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille hisse le drapeau des Patriotes du 17 au 20 mai 2019.

### **ADOPTÉE**

## 2019-05-138 10.8 Corporation de développement – Gala Thérèse Larrivée-Bellerose

**CONSIDÉRANT QUE** la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille s'occupe de l'organisation du Gala Thérèse Larrivée-Bellerose;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité juge important de souligner l'exceptionnelle implication des citoyennes et citoyens de Saint-Camille à leur communauté dans le cadre du Gala Thérèse Larrivée-Bellerose;

Il est proposé par Pierre Bellerose Appuyé par Anne-Marie Merrien Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille rembourse la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille pour les dépenses reliées au Gala Thérèse Larrivée-Bellerose sous preuve de pièces justificatives, pour un maximum de mille cinq cents dollars (1 500 \$).

## **ADOPTÉE**

M. Denis St-Onge déclare ses intérêts et quitte la séance à 20 h 21.

# 2019-05-139 10.9 <u>Demande d'appui financier Championnat canadien de judo – Mélodie St-Onge</u>

Il est proposé par Clément Frappier Appuyé par Lucie Cormier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents **QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille donne une somme de cent dollars (100 \$) à Mélodie St-Onge pour le Championnat canadien de judo qui aura lieu du 16 au 20 mai prochain, à Edmonton.

QUE les membres du conseil lui souhaitent bon succès lors de ses compétitions.

### **ADOPTÉE**

M. Denis St-Onge réintègre la séance à 20 h 23

## 2019-05-140 10.10 Cotisation 2019 – Réseau québécois de villes et villages en santé

Il est proposé par Anne-Marie Merrien Appuyé par France Thibault Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille renouvelle son adhésion au Réseau québécois de villes et villages en santé au montant de soixante-trois dollars (63 \$) pour l'année 2019.

#### **ADOPTÉE**

# 2019-05-141 10.11 <u>Demande d'appui financier – Le Centre Équestre Équilibre</u>

**CONSIDÉRANT QUE** des jeunes de Saint-Camille sont inscrits au Centre Équilibre;

Il est proposé par France Thibault Appuyé par Anne-Marie Merrien Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille donne un appui financier de cinquante dollars (50 \$) aux parents des enfants de Saint-Camille inscrits au Centre Équestre Équilibre pour l'année 2019 sous preuve d'inscription.

## **ADOPTÉE**

# 10.12 Subvention Fête nationale

Le maire mentionne aux personnes présentes que la Municipalité aura une subvention de mille quatre cent trois dollars (1 403 \$) de la Société nationale de l'Estrie dans le cadre de son édition de la Fête nationale qui se déroulera le 24 juin 2019.

# 2019-05-142 10.13 Colloque annuel du réseau Les Arts et la Ville

**CONSIDÉRANT QUE** le coordonnateur de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille, M. Olivier Brière, souhaite participer à ce colloque annuel;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité juge pertinent que ce soit le coordonnateur de la Corporation de développement qui participe à ce colloque qui aura lieu les 5 et 6 juin prochains;

Il est proposé par Pierre Bellerose Appuyé par Lucie Cormier Et résolu à l'unanimité des conseillers présents **QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille paie la moitié de l'inscription du coordonnateur de la Corporation de développement au montant de deux cent dix dollars (210 \$) pour sa participation à ce colloque.

## **ADOPTÉE**

## 2019-05-143 10.14 <u>Subvention Babillard 2019</u>

Il est proposé par Lucie Cormier Appuyé par Anne-Marie Merrien Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la Municipalité du canton de Saint-Camille donne six cent cinquante dollars (650 \$) en subvention au journal municipal Le Babillard pour l'année 2019.

### **ADOPTÉE**

## 11 <u>DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS</u>

M. François Bélisle pose des questions concernant le compost et l'utilisation du bac brun.

### 12 CORRESPONDANCE

## 12.1 Copie de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux.

# 13 <u>VARIA</u>

## 13.1 <u>Comité consultatif d'urbanisme</u>

Le conseiller M. Clément Frappier suggère d'utiliser l'application Skype quand l'inspecteur a de la difficulté à trouver une plage horaire pour les rencontres du Comité consultatif d'urbanisme. La règlementation concernant le nombre de membres à avoir pour respecter le quorum du Comité consultatif d'urbanisme sera également vérifiée.

# 2019-05-144 14 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

**ADOPTÉE** 

Il est proposé par Pierre Bellerose Et unanimement résolu

QUE la présente séance soit levée à 20 h 33.

Philippe Pagé

Julie Vaillancourt

Maire

Directrice générale et secrétairetrésorière